

Réf: Dossier 431446

Avis de constitution

SOCIETE « TAHER TRANSPORT COTE D'IVOIRE » en abrégé « T.T.Cl.
»

Siège BINGERVILLE APRES ADJAME BINGERVILLE,
CITE ABINAN PASCAL, LOT 16, ILOT 04, Lot 16, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAHER TRANSPORT COTE
D'IVOIRE » en abrégé « T.T.Cl. »

Objet : TRANSPORT-LIVRAISON-

L'objet social peut être modifié dans les conditions prévues pour la modification des statuts

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE APRES ADJAME BINGERVILLE,
CITE ABINAN PASCAL, LOT 16, ILOT 04, Lot 16, Ilot 04

Dirigeant(s) M JAAFAR JAAFAR EL SAYED MOHAMAD ALI
TAHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08731 du 25/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51983/GTCA/RC/2025 du 25/08/2025

Pour Avis

Le CEPICI

